

Indemnité CCF

Un taux de base qui varie en fonction du nombre d'élèves dans la classe : 83 euros pour la rentrée 2010, 111 euros pour les années suivantes. Une indemnité versée ANNUELLEMENT pour chaque épreuve ou sous-épreuve prévues par les référentiels.

INDEMNITE CCF PAR EPREUVE OU SOUS EPREUVES	Jusqu'à 15 élèves	De 16 à 24 élèves	à partir de 25 élèves
Indemnité 2010/2011 (période transitoire)	83	98	108
Indemnité 2011/2012	111	126	136

exemple pour 1 seule épreuve, pour un PLP qui a 10 classes :

4 classes de 1ère bac pro - effectifs : 30, 30, 24, 18

6 classes de CAP - effectifs : 30, 30, 28, 23, 20, 15

$$5 \times 108 + 4 \times 98 + 1 \times 83 = \\ 1\ 015 \text{ € pour l'année}$$

exemple pour 1 seule épreuve, un PLP qui a 6 classes :

3 classes de 1ère CAP- effectifs : 30, 24, 15

3 classes de 1ère bac pro - effectifs : 30, 24, 20

$$2 \times 108 + 3 \times 98 + 1 \times 83 = \\ 593 \text{ € pour l'année}$$

exemple pour un PLP d'enseignement professionnel qui a 2 classes et doit évaluer 3 épreuves ou sous-épreuves pour chacune d'entre elles :

1 classe de CAP : EP1 + EP2 + EP3 en CCF - effectif : 30

1 classe de bac pro : 3 CCF pour E3 - effectif : 24

$$3 \times 108 + 3 \times 98 = \\ 618 \text{ € pour l'année}$$

LES CALCULS CI-DESSUS SONT VALABLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010/2011 SEULEMENT
--